

**Feuille d’Avis Officiuse
de la République et Canton de Genève**

Appel à candidature

Afin de repourvoir le poste de **conseiller-ère d’Etat** en charge du Département des constructions et des technologies de l’information (DCTI), suite à un départ inopiné quoique bienvenu,

nous cherchons une personnalité capable

- de considérer le territoire comme un **bien commun**
- de concevoir son aménagement en accord avec les **besoins prépondérants** de la population et avec sa participation
- de **s’opposer à la spéculation immobilière** et à ses conséquences sur les montants des loyers qui fait violence aux habitants
- de décider un **moratoire à toute hausse des loyers**
- de mener une **politique foncière active en faveur du logement social** par acquisition de terrains afin de les remettre en droit de superficie à des organismes sans but lucratif (coopératives, fondations)
- de promouvoir **l’équité dans l’occupation du territoire** et la solidarité intercommunale, en
 - résistant à la sous-densification des projets sis en «couronne urbaine» (Grands Esserts, Les Vergers, Les Communaux d’Ambilly, Cherpines-Charrotons),
 - résistant à la sur-densification par surélévation systématique d’immeubles à Genève, ville la plus dense de Suisse (le triple de Zurich, le double de Bâle), en préservant le patrimoine architectural ancien et contemporain, les qualités d’habitabilité, d’ensoleillement et de convivialité,
 - prévoyant de nouveaux déclassements dans les communes qui n’ont pas encore fait d’efforts de densification et d’y implanter de grands équipements publics et culturels (université, services d’Etat, culture)
- de concevoir un nouveau **fonds d’équipement** (par taxation des plus-values foncières) soutenant les communes dans leurs efforts de diversification et de renforcement de la qualité de vie
- de promouvoir le **droit à la ville** par la mixité des catégories de logements, la répartition équilibrée des activités économiques, des espaces communs et des équipements publics afin d’en permettre l’accès à tous
- de considérer que le logement n’est pas une marchandise et de garantir le **droit au logement** de qualité à prix abordable
- de repenser avec les habitants le type de **développement souhaitable** sur les plans économiques, écologiques et sociaux de la région franco-valdo-genevoise
- de motiver ses cadres et collaborateurs à conserver et non à quitter leurs fonctions pour assurer **la cohérence et la continuité** dans la mise en œuvre du présent cahier des charges

Les candidatures sont à adresser aux organisations suivantes, pour préavis avant transmission à la Chancellerie d’Etat:

Association Délices-Voltaire

Association des habitant-e-s de la Jonction

Association Sauvons les Petits-Délices

Collectif 500

La Tour, prends garde!

Survap, Association des habitants des Pâquis

Vivre au Seujet

Pour adresse:

AHJ, Maison de quartier de la Jonction, case postale 204, 1211 Genève 8, ahj@romandie.com